



Robert Desax

lic. iur., LL.M., Avocat, Expert fiscal
diplômé
Associé
Téléphone +41 58 658 52 77
robert.desax@walderwyss.com



Robert Desax est associé dans l'équipe Droit fiscal. Il travaille dans le domaine du droit fiscal national et international avec une spécialité dans la représentation de clients lors de procédures fiscales et dans le conseil fiscal de clients privés pour la gestion de successions et de patrimoines. Il se charge régulièrement des aspects transfrontaliers du droit fiscal international, notamment de l'application de conventions de double imposition, de questions de remboursement de l'impôt anticipé suisse au sein de structures internationales, du régime fiscal des trusts, ainsi que de l'arrivée en Suisse de particuliers et d'entreprises. Son activité de conseil porte également sur la fiscalité des entreprises, en particulier la conduite de négociations avec les autorités fiscales lors de litiges liés aux prix de transfert et le conseil lors de restructurations. Robert Desax intervient régulièrement comme conférencier et est l'auteur de nombreuses publications consacrées au droit fiscal. Le International Tax Review l'a désigné en 2015 comme l'un des 20 Tax Controversy Leaders de Suisse.

Né en 1978, Robert Desax a fait des études de droit à l'Université de Fribourg i.Ü. (lic. iur. en 2002, licence bilingue allemand-français). Il a obtenu son brevet d'avocat en 2005 et a suivi ensuite une formation postgrade en droit fiscal international à l'université des sciences économiques de Vienne (LL.M. 2006). Puis il a travaillé pendant quatre ans et demi dans le département fiscal d'une grande entreprise internationale de conseil. En 2010, il a obtenu le diplôme fédéral d'expert fiscal. Avant d'entrer en 2016 chez Walder Wyss, il a travaillé pendant cinq ans au sein de l'équipe fiscale d'un grand cabinet d'avocats international où il a terminé en tant que collaborateur sénior. Il est membre de l'International Fiscal Association (IFA), d'EXPERTsuisse et de la chambre de commerce franco-suisse.

Robert Desax parle le français et l'allemand (première et seconde langues maternelles) ainsi que l'anglais. Il est inscrit au registre des avocats du canton de Zurich.

Publications choisies

Zürcher Steuerseminar

[Zurich Tax Seminar]

Conférencier Robert Desax

3 décembre 2025

ISIS-Webinar Rechtsprechung Teil I

[]

Conférenciers Robert Desax, Luzius

Cavelti et Kathrin Egli Arginelli

7 février 2025

ISIS-Webinar Rechtsprechung Teil III

[]

Conférenciers Robert Desax, Luzius

Cavelti et Kathrin Egli Arginelli

30 octobre 2025

Behördliche Hinweispflichten und nemo tenetur-Grundsatz sind bereits im offenen Veranlagungsverfahren zu beachten

[The information duty of tax authorities and the nemo-tenetur principle must already be observed in the open tax assessment procedure]

par Robert Desax et Nicolas Bopp

dans: Behördliche Hinweispflichten und nemo tenetur-Grundsatz sind bereits im offenen Veranlagungsverfahren zu beachten

8 janvier 2025

Unentgeltliche Vermögensübertragung im Steuerrecht

Conférenciers Robert Desax et Urs

Christ

28 octobre 2025

ISIS-Webinar Rechtsprechung Teil II

[Entry 103845]

Conférenciers Robert Desax, Luzius

Cavelti et Kathrin Egli Arginelli

17 juin 2025

Geldwerte Leistungen - Stolperfallen und deren Folgen

[Hidden profit distributions: Pitfalls and tax consequences]

Conférencier Robert Desax

Tagung Treuhand & Rechnungswesen

10 septembre 2025

Vous trouverez la liste complète des publications sur le site:

www.walderwyss.com/robert.desax